MUSIQUE

Option facultative / Enseignement de Spécialité

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

MUSIQUE MILLET !

OUVERT A TOUS LES CANDIDATS MOTIVES QUEL QUE SOIT LEUR NIVEAU MUSICAL ISSUS DE 3e ET ENTRANT EN SECONDE GÉNÉRALE, EN PREMIERE OU EN TERMINALE

OPTION FACULTATIVE en 2nde, 1e et Terminale (3h/semaine)

CET ENSEIGNEMENT PROPOSE DE REUNIR DES CHANTEURS ET INSTRUMENTISTES EN VUE DE PREPARER UN REPERTOIRE AU STYLE VARIE (ROCK, JAZZ, CLASSIQUE, VARIETE, ETC…)

La pratique de la musique au lycée accompagne et renforce des compétences universelles dont tout élève a besoin: concentration, mémoire, culture, confiance en soi, présentation devant un public, expression orale soignée, posture physique, force de persuasion, expression orale.

Des élèves fiers de restituer leur travail en concert - Un cours motivant et épanouissant - Le bonheur de construire un travail collectif - Des moments de partage forts et intenses jalonnant la vie lycéenne - Un esprit créatif, fraternel, tolérant et bienveillant - Des élèves de tous les niveaux qui pratiquent la musique de façon décomplexée en assumant leur niveau les débutants forment une majorité des troupes, les élèves avancés donnent envie aux débutants de progresser.

Il s'agit de la chorale du lycée : le groupe le plus nombreux, d'où naissent la plupart des initiatives, des idées, des combinaisons instrumentales et vocales. C'est le centre nerveux du groupe où bouillonnent les initiatives et la créativité. Il n'y a aucun prérequis pour entrer dans ce groupe, ni technique, ni vocal, ni instrumental. **La seule condition demandée à tous les élèves est la motivation à vouloir chanter en chœur et à jouer de leur instrument s'ils en ont un**. L'essentiel du travail vise à préparer le concert de fin d'année. Les élèves obtiennent une note en 1e et en terminale qui compte pour le bac.

OPTION DE SPECIALITE en 1e et Terminale (4h/semaine en 1e et 6h/semaine en terminale). Coefficient 16 au bac.

Il s'agit d'un enseignement approfondi convenant **aux élèves souhaitant acquérir une culture musicale solide**. L'essentiel de ce cours ne réside pas dans la pratique mais dans l'appropriation d'un patrimoine musical de toutes époques et de tous styles. L'histoire de la musique y est largement enseignée, ainsi que la rédaction de commentaires d'écoute par la maîtrise de la langue française et d'un vocabulaire spécifique, constituant l'essentiel des épreuves au bac. Les élèves assistent à des concerts lors des sorties pédagogiques.

LA CHAINE YOUTUBE

Retrouvez les vidéos des spectacles passés et toutes les informations nécessaires sur internet :

- **« Musique Millet »** dans Youtube
- www.musique-millet.com
- Instagram : **@musique_millet**